



# 1<sup>ers</sup> Etats Généraux des Infections Nosocomiales

8 et 9 février 2007, Palais des Congrès de Paris

**Communiqué de presse  
Paris, 9 février 2007**

## **LES 1<sup>ers</sup> ETATS GENERAUX DES INFECTIONS NOSOCOMIALES viennent de prendre fin**

### **Le LIEN obtient la mise place de responsables de la sécurité des patients et la révision de la Loi Kouchner**

Les Premiers Etats Généraux des infections nosocomiales viennent de se terminer par le discours attendu du Ministre de la Santé et des Solidarités Xavier Bertrand.

Xavier Bertrand soutient les 24 revendications de la Déclaration de Paris. Il adhère sans réserve à chacun des points et s'est engagé à répondre à certains d'entre eux dans des délais très courts.

Il s'est engagé, en particulier, à la création d'un diplôme d'infirmière hygiéniste spécialisée, à mettre en place dans chaque établissement un gestionnaire des risques rattaché directement à la direction, soit les 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> revendications de la déclaration de Paris.

De la même façon, il a souhaité que toutes les chambres des patients soient équipées rapidement d'un distributeur de solutions hydro-alcooliques pour le lavage des mains en précisant que cela représentait 0,1 % du budget de chaque établissement.

Il a également répondu favorablement à la création rapide de centres de référence de traitement des infections nosocomiales ostéo-articulaires, demande historique du Lien depuis 1998.

Il a particulièrement insisté sur la réforme de la loi Kouchner dans le cadre du dispositif mis en place pour l'indemnisation des victimes par l'ONIAM. Outre la révision des critères d'accès à l'indemnisation (IPP, ITT), il a annoncé pour chaque victime le versement d'une aide de 700 € afin de pouvoir financer leur défense (avocats, médecins conseils) soit le double de l'aide juridictionnelle.

Le Lien est particulièrement satisfait du soutien apporté par Xavier Bertrand à l'existence de ces Etats Généraux et à ces 24 revendications et le remercie pour son initiative en faveur des victimes.

N'en doutons pas, l'aide financière qu'il a proposée est de nature à permettre enfin aux plus faibles de faire valoir leurs droits dans de bonnes conditions et d'éviter cette double peine qui les frappait injustement.

Alain-Michel CERETTI et Claude RAMBAUD

#### Contact Presse

IMS PR – 91 rue Jean Jaurès – 92 807 Puteaux

**Anne Laure Brisseau**

01 41 35 10 90 / 06 78 52 01 29

[abrisseau@fr.imshealth.com](mailto:abrisseau@fr.imshealth.com)

**Marie-Catherine de la Roche**

01 41 35 11 12 / 06 71 26 33 75

[mcdelaroch@fr.imshealth.com](mailto:mcdelaroch@fr.imshealth.com)

#### Contact Organisation



Association de Lutte, d'Information  
et d'Etude des Infections nosocomiales

[www.eg-noso.com](http://www.eg-noso.com)

Alain Michel CERETTI : 06 07 72 18 01

Claude RAMBAUD : 06.10.61.89.09

